

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 AVRIL 2015

Délibération n° D-2015-121

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/04/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 17/04/2015

Certificats d'économie d'énergie - Information sur la vente
effectuée

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Dominique JEUFFRAULT

Excusés :

Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Amaury BREUILLE.

Direction Patrimoine et Moyens

Certificats d'économie d'énergie - Information sur la vente effectuée

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La loi de Programme fixant les Orientations de la Politique Energétique (POPE) du 13 juillet 2005 a créé le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE). Ce dispositif instaure une obligation d'économie d'énergie aux vendeurs d'énergie et de carburants exprimée en kWh cumulé actualisé (kWh cumac).

L'attribution de CEE s'inscrit dans un processus légal strict contrôlé par les services de l'Etat (PNCEE). Les CEE sont exclusivement matérialisés par leur inscription au registre national des certificats d'économies d'énergie, accessible au public et destiné à tenir la comptabilité des certificats obtenus.

Les collectivités ont la possibilité de faire valoir les économies d'énergie réalisées sur leur patrimoine et de valoriser les CEE ainsi obtenus en les cédant à des acteurs obligés.

La Ville de Niort s'est engagée dans le dispositif en valorisant les résultats des travaux d'économie conduits sur son patrimoine depuis 2006. Le volume des CEE enregistrés par la Ville de Niort s'élève à 25 632 014 kWh cumac.

Par délibération en date du 16 septembre 2013, le Conseil municipal a autorisé :

- l'organisation d'un appel à offres auprès des opérateurs du marché des CEE ;
- la cession des CEE représentant des économies d'énergie à hauteur de 25 632 014 kWh à l'opérateur qui aura fait la meilleure proposition et une information du Conseil municipal après la vente ;
- l'affectation de principe de la recette perçue à des travaux d'économie d'énergie sur le patrimoine de la Ville.

Par son inscription en tant que vendeur sur le registre national et par des contacts directs, la Ville de Niort a fait connaître à l'ensemble des intervenants du dispositif son intention de vendre. La remise des offres a été clôturée le 17 février 2015 à 17h00.

Aussi, aujourd'hui je vous informe que six offres ont été remises.

Il a été retenu l'offre la plus intéressante, à savoir la proposition de la société GEO PLC (Paris) pour un montant de 79 715,56 €.

Par ailleurs, la société GEO PLC propose la remise d'un chèque grand format en main propre à Monsieur le Maire dans le cadre d'un évènement de communication.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la cession des CEE à la société GEO PLC pour un montant de 79 715,56 €.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY